

# INFORMATIONS

Communauté de Communes



## Les Relais Petite Enfance

Taulignan pour le secteur Drômois

Valréas pour l'Enclave des Papes



### Relais Petite Enfance secteur Drômois

Anaïs SECONDE

vous accueille à Taulignan

4 avenue de la Résistance

Tél : 04 75 51 85 64

E-Mail : [anaïs.seconde@cceppg.fr](mailto:anaïs.seconde@cceppg.fr)

Horaires d'ouverture :

Mardi : 13h30 - 17h30

Jeudi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h30

(sur RDV de préférence)

Ateliers pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants : tous les mardis et jeudis matin



### Relais Petite Enfance secteur Enclave des Papes

Laurence CROZAT

vous accueille à Valréas

Place Jules Ferry (ancienne Trésorerie)

Tél : 04 90 35 24 93

E-mail : [ram.enclavedespapes@wanadoo.fr](mailto:ram.enclavedespapes@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h30 - 17h00

Mercredi : 14h00 - 17h00

Vendredi : 9h00 - 12h00

(sur RDV de préférence)

Ateliers pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants : tous les lundis et jeudis matin



#### QU'EST-CE QU'UN RELAIS ?

Rencontre des parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant de moins de 6 ans, informations sur les différents modes d'accueil (crèche, halte-garderie, assistante maternelle, employée de garde d'enfant à domicile, centre de loisirs).

Ecoute des attentes et des besoins des parents.

Lieu d'échanges entre parents et assistantes maternelles et/ou employées de garde d'enfant à domicile.

Accès à de la documentation, réunions à thèmes.

Information sur les droits et devoirs des parents, des assistantes maternelles et des employées de garde d'enfant à domicile.

Soutien dans les démarches administratives.

#### PARENTS

Vous désirez des informations relatives aux différents modes d'accueil pour votre enfant.

Vous souhaitez confier votre enfant à une assistante maternelle agréée ou une garde d'enfant à domicile.

Vous voulez connaître les avantages financiers dont vous pouvez bénéficier : aides CAF, MSA, réduction d'impôts...

Vous désirez être informés sur votre fonction d'employeur d'assistante maternelle agréée ou de garde d'enfant à domicile.

Vous souhaitez que votre enfant participe à des activités d'éveil avec son assistante maternelle ou sa garde à domicile.

#### ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Vous cherchez un enfant à accueillir.

Vous souhaitez échanger sur votre expérience professionnelle avec d'autres professionnels de la petite enfance.

Vous voulez être informées sur :

-Les changements relatifs à votre statut

-Les différentes modalités pour exercer votre profession

-Les aides auxquelles vous pouvez prétendre

-La formation professionnelle continue

Vous souhaitez participer à des « ateliers d'éveil » avec les enfants que vous accueillez.

#### NOURRICES NON AGRÉÉES

Vous voulez connaître les avantages des différents statuts relatifs aux assistantes maternelles agréées et aux employées de garde d'enfant à domicile.

#### EMPLOYÉES DE GARDE D'ENFANT À DOMICILE

Vous avez besoin d'informations sur les modalités d'exercice de votre profession.

Vous souhaitez participer à des « ateliers d'éveil » avec les enfants que vous gardez.



Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la CCEPPG : [www.cceppg.fr](http://www.cceppg.fr)  
Informations CAF sur [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)